

XV

Une demande d'extension d'un ancien Brevet d'Invention, à toute l'étendue du territoire de la Confédération, doit être accompagnée de l'ancien brevet ainsi que de *copies en double* de la spécification et des dessins, certifiés par l'inventeur en présence des deux mêmes témoins signataires de la requête, et cette dite requête devra être faite d'après la formule ci-dessous :

Au Commissaire des Brevets d'Invention,
Ottawa.

Je (*noms*) de (*lieu de résidence*), dans le comté de (*nom du Comté*), dans la Province de (*ou autre lieu selon le cas*), sujet Britannique ou (*résidant en Canada depuis plus d'un an*), étant le découvreur (*ou l'Inventeur*) d'une invention brevetée par un Brevet à moi accordé le (*jour, mois et année*) pour la Province de (*Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, pour l'ancienne Province du Canada, ou pour les Provinces d'Ontario et de Québec selon le cas*) lequel brevet je produis présentement, et le dit objet de mon invention et de mon brevet appelé (*nom de l'invention*) n'étant de mon consentement ni connu, ni en usage ni en vente dans aucune des autres Provinces du Canada, je demande par ces présentes qu'un brevet en vertu de "*l'Acte des Brevets d'Invention de 1869*," me soit accordé, aux fins d'étendre les privilèges de mon ancien brevet à toute l'étendue du Canada, ~~et ce pour le reste du temps mentionné dans mon susdit brevet, c'est à dire, jusqu'au jour, le mois et l'année de l'expiration de cet ancien Brevet.~~

En foi de quoi, j'ai signé en présence des deux Témoins soussignés, aux lieu et date ci-dessous mentionnés.

(*Lieu et Date*)

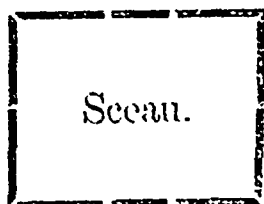
Signature du Pétitionnaire.

Signature des deux Témoins.

XVI

Les Brevets d'Invention seront exécutés d'après la formule suivante :

Brevet d'Invention du Canada.



Attendu qu'en conformité de l'Acte du Parlement du Canada, intitulé : "*Acte des Brevets d'Invention de 1869.*"